

## Voyage à Londres 28 avril - 3 mai 2019

collège  
des Monts d'Arrée



académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

Les documents ci-joints sont à remplir avec soin et à retourner au secrétariat (sous pochette plastique) **IMPERATIVEMENT** pour le lundi 4 février.

1 → Fiche sanitaire de liaison - voyage scolaire

2 → Autorisation de sortie du territoire (AST) - imprimé CERFA N°15646\*01

- compléter et signer par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (cadre 4).
- Joindre la photocopie lisible du titre d'identité du parent signataire. [photocopie de la carte d'identité recto verso (sur la même page) ou photocopie du passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans]
  - Merci de bien indiquer la date de validité (04/05/2019) au cadre 3.
  - **Attention**, la signature doit être la même sur les 2 documents (AST et titre d'identité).
  - Si le nom du parent signataire est différent de celui de l'enfant, joindre impérativement une copie du livret de famille.

Une réunion d'information aura lieu au collège, en salle de permanence le

**MARDI 5 MARS à 18h.**

La présence d'un parent par élève est indispensable.

La principale  
Sophie GUIDOUX

Téléphone  
02 98 78 01 12

Mél.  
Ce.0290058f  
@ac-rennes.fr

Rue de la Libération  
29410  
PLOUONEUR MENEZ